

13 mai 2014 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le génocide arménien, à Erevan le 13 mai 2014.

LE PRESIDENT - Quand j'ai été premier secrétaire du parti socialiste, j'ai été sensible à cette cause. Parce qu'elle était d'abord portée par des amis que je considérais comme exprimant là une revendication à la suite d'une tragédie. Ensuite parce qu'elle était une continuité : de Jaurès à aujourd'hui, le mouvement socialiste, dans lequel je m'inscrivais et m'inscris toujours, avait toujours voulu défendre les Arméniens qui avaient été punis pour la simple raison qu'ils étaient Arméniens, pourchassés, massacrés.

Et puis je me suis investi comme parlementaire dans la reconnaissance du génocide avec beaucoup de députés à l'époque qui, là aussi, au-delà même de leur lieu d'élection, considéraient qu'il y avait une cause à défendre et que la République s'honorerait à reconnaître le génocide, ce qui fut fait.

Il n'y a pas de raison électorale dans ma démarche, ni lorsque j'étais parlementaire, ni aujourd'hui pour je ne sais quelle comptabilité de Français d'origine arménienne. Il ne s'agit pas de cela. En défendant la reconnaissance du génocide, à cette époque, en 2001, cela n'était déjà pas facile, parce qu'il y avait des interrogations, des oppositions, des craintes même par rapport à des lois mémorielles. Il s'agissait de défendre tous les peuples opprimés, tous ceux qui pouvaient à un moment ou à un autre être menacés dans leur existence. Nous avions à l'esprit ce qui s'était produit au Rwanda et, hélas, nous avions aussi la crainte que d'autres peuples puissent se trouver également soumis à des répressions abjectes. Voilà pourquoi je me suis engagé autour de cette cause mais, en même temps, avec toujours le respect.

Comme vous l'avez noté, je suis allé en Turquie au mois de janvier pour faire comprendre qu'elle était notre démarche et aussi pour dire au peuple turc combien nous ne lui faisons porter aucune responsabilité. Aujourd'hui, cela n'aurait aucun sens. Et c'est la raison pour laquelle je pense que nous pouvons avoir une démarche de rassemblement, de réconciliation.

QUESTION - C'est important de revenir ici pour le centenaire ?

LE PRESIDENT Oui, parce que, dès lors que la France, la République française a reconnu le génocide en 2001, il était légitime que le Président de la République française soit présent à Erevan pour célébrer, commémorer cette tragédie qu'a été le génocide.

QUESTION - Vous allez attendre la Cour des droits de l'homme pour votre souhait de refaire un projet de loi ?

LE PRESIDENT Moi, je ne veux pas engager la République sur un texte qui n'aurait pas ensuite la confirmation par le Conseil constitutionnel de, justement, son caractère constitutionnel. Il y a déjà eu une tentative qui a échoué. Donc il nous faut prendre toutes les précautions et, pour l'instant, nous ne sommes pas en état de présenter un texte qui pourrait passer cette étape-là, indispensable, de ce contrôle de constitutionnalité. Donc, il y a une étape intermédiaire qui est celle de la Cour européenne des droits de l'Homme et, pour l'instant, nous en sommes là.

QUESTION - Monsieur Hollande, vous avez dit que tous les messages de d'apaisement sont les bienvenus. Est-ce que c'était une référence au message du Premier Ministre Erdogan ?

LE PRESIDENT - Oui. Je pense qu'il y a eu un geste qui a été fait par la Turquie, ses autorités, qui n'a pas suffi, mais qui a été regardé, en tout cas par moi, comme une évolution et un premier pas. Et, s'il n'est pas à un moment reconnu, alors nous ne pourrions pas demander à la Turquie d'aller plus loin. Donc il était très important de montrer qu'il y avait eu, là, une parole qui avait été reçue comme elle devait l'être. Merci.

